

10 Questions jointes de

- M. Josy Arens au ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes, sur "la suppression de deux chaînes allemandes de l'offre de Belgacom TV" (n° 18367)

- Mme Kattrin Jadin au premier ministre sur "la suppression des chaînes allemandes ARD et ZDF du programme de Belgacom TV" (n° 18414)

10 Samengevoegde vragen van

- de heer Josy Arens aan de minister van Overheidsbedrijven en Ontwikkelingssamenwerking, belast met Grote Steden, over "het schrappen van twee Duitse zenders uit het aanbod van Belgacom TV" (nr. 18367)

- mevrouw Kattrin Jadin aan de eerste minister over "het schrappen van de Duitse zenders ARD en ZDF uit het aanbod van Belgacom TV" (nr. 18414)

10.01 Josy Arens (cdH): Madame la présidente, monsieur le ministre, j'ai appris par des concitoyens que Belgacom avait depuis le 14 mai dernier décidé de retirer de son offre les chaînes allemandes ARD et ZDF, estimant que leurs prétentions financières étaient exagérées.

Habitant, comme vous le savez, la communauté luxembourgophone de ce pays, mais aussi germanophone, je peux vous assurer que ces deux chaînes étaient fortement appréciées. Je constate donc une nouvelle fois la discrimination faite à ces personnes. Défenseur des minorités, je trouve inadmissible la suppression de ces deux chaînes.

L'allemand est, rappelons-le, la troisième langue officielle de notre pays. Il n'est donc pas pensable que ces chaînes ne fassent plus partie de l'offre de l'entreprise publique qu'est Belgacom.

Monsieur le ministre, êtes-vous informé de cette situation? Comptez-vous demander à Belgacom de tout mettre en œuvre pour réintroduire ces deux chaînes dans son offre?

Il paraît également qu'Angela Merkel est elle-même intervenue concernant cette problématique. Avez-vous des informations à ce propos? Le cas échéant, comptez-vous vous adresser à Angela Merkel pour que d'autres conditions soient proposées à Belgacom par ces deux chaînes?

10.02 Jean-Pascal Labille, ministre: Madame la présidente, cher collègue, je rappellerai toujours la même chose: conformément à la loi du 21 mars 1991, les entreprises publiques disposent d'une autonomie de gestion qui leur est garantie. Je suis disposé à en discuter lors d'une autre séance, comme je l'ai dit en commission du Sénat encore hier. Par ailleurs, cette loi définit mon rôle et ma compétence en tant que ministre: veiller au respect de la loi, des statuts de l'entreprise et du contrat de gestion. Il ne m'appartient donc pas d'intervenir dans les litiges opposant Belgacom à d'autres chaînes.

Cependant, tout comme les citoyens dont vous relayez le message, je suis persuadé que la présence de chaînes en langue allemande est importante dans notre paysage audiovisuel. C'est la raison pour laquelle je me suis informé auprès du management de Belgacom du contexte et des raisons pour lesquelles ces deux chaînes ont été supprimées.

Belgacom me confirme que le contrat étant arrivé à échéance et les revendications des deux chaînes publiques allemandes demeurant déraisonnables, il n'y a plus à l'heure actuelle de négociation en cours. ARD et ZDF ont donc été retirées de l'offre en date du 14 mai dernier.

Belgacom m'indique clairement qu'un appel visant à reconduire le contrat a été lancé auprès des deux chaînes, mais qu'après examen de la proposition financière reçue, il est apparu que les prétentions de ces dernières étaient excessives et ne pouvaient être acceptées dans le cadre du budget prévu.

Néanmoins, soucieuse de continuer de proposer des contenus de qualité en langue allemande, Belgacom m'informe avoir renforcé son offre en concluant un accord avec trois autres chaînes leaders du marché en Allemagne, à savoir RTL Deutschland, ProSieben et Sat. 1.

Enfin, sachez qu'en ma qualité de ministre des Entreprises publiques et dans le respect du rôle qui est le mien, je mets tout en œuvre pour que les négociations puissent reprendre rapidement. En Allemagne, comme vous le soulignez, les chaînes publiques ne sont pas rémunérées par les distributeurs pour être diffusées. Il s'agit certainement d'une piste à approfondir.

10.03 Josy Arens (cdH): Monsieur le ministre, je vous remercie pour cette réponse. C'est vrai, je compte sur votre détermination pour remettre de l'ordre avec nos amis allemands.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.